Circuit Régional de CSO
Règlement 2024

1. GÉNÉRALITÉS

Le Circuit Régional de CSO AMATEUR se court sur 10 concours fédéraux en Nouvelle Calédonie.

Les épreuves du Circuit Régional se déroulent lors de compétitions fédérales soumises aux dispositions des règlements généraux et spécifiques du CSO de la FFE et répondant au cahier des charges techniques défini par le CRE de Nouvelle-Calédonie.

Les cavaliers participant aux épreuves du Circuit Régional de CSO AMATEUR bénéficient d'un **coefficient de 2** pour le classement permanent de la FFE.

Le classement du Circuit Régional de Saut d'Obstacle AMATEUR est un classement couple (même cheval et même cavalier).

Un couple peut s'engager sur le Circuit Régional de saut d'obstacle AMATEUR dans plusieurs épreuves de niveaux différents tout en tenant compte des restrictions fédérales.

Pour les couples qui concourent dans plusieurs niveaux, seul le classement le niveau ayant rapporté le plus de points sera retenu pour le classement final.
En cas d'égalité de points sur plusieurs niveaux, le classement du niveau supérieur sera retenu.

2. TYPE D'ÉPREUVES

Les épreuves des manches du Circuit Régional de CSO sont :
*Amateur Elite
*Amateur 1
*Amateur 2
*Amateur 3
*Amateur 3 Major

Les barèmes qui devront être utilisés pour toutes ces catégories seront ceux du règlement fédéral « Grand Prix ».

3. ENGAGEMENTS ET DOTATIONS

Le montant de l'engagement et la dotation de chaque épreuve du concours servant de support au Circuit Régional de CSO AMATEUR sont fixés par chaque organisateur dans les limites de 15 euros minimum et 30 euros maximum.

Pour les engagements terrain lorsqu'ils sont possible, ce sera le tarif normal × 3 maximum.

4. CLASSEMENT ET RECOMPENSES

À chaque étape, les cavaliers classés (obligatoirement licenciés FFE dans une structure équestre de Nouvelle-Calédonie) de chacune des épreuves **seront récompensés** tel que le précise le règlement FFE et **au moins les 3 premiers**.

Pour rappel :

Le premier classé d'une épreuve reçoit au minimum
- *Un cadeau souvenir ou une coupe ;*
- *Une plaque et un flot.*

Les suivants dans l'ordre du classement reçoivent au minimum un cadeau souvenir et/ou une plaque et/ou un flot pour les huit premiers classés, ou pour le premier quart si l'épreuve comporte moins de 32 partants.

Chaque NIVEAU d'épreuves fera l'objet d'un classement sur l'année. Pour apparaitre dans le classement final, il faut avoir participé à au minimum 2 manches du circuit dans le niveau concerné.

Grille de calcul des points du circuit régional CSO AMATEUR

Classement dans l'épreuve	Nombre de points attribués	Classement dans l'épreuve	Nombre de points attribués
1er	15	**7ème**	6
2ème	12	**8ème**	5
3ème	10	**9ème**	4
4ème	9	**10ème**	3
5ème	8	**11ème**	1
6ème	7	**12ème et suivants**	Pas de point attribué

Au classement final, les résultats de toutes les étapes par catégorie seront retenus.

Les 3 premiers couples de chacune des catégories du circuit CSO AMATEUR seront récompensés par le CRENC.

5. CALENDRIER DES CONCOURS

ETAPE	DATE	ORGANISATEUR
ETAPE 1	24-25 FEVRIER	ETRIER
ETAPE 2	16-17 MARS	ETRIER
ETAPE 3	6-7 AVRIL	AC KATO
ETAPE 4	26 au 28 AVRIL	GOURMETTE
ETAPE 5	09 au 12 MAI	OXER
ETAPE 6	08-09 JUIN	AC KATO
ETAPE 7	5 au 7 JUILLET	GOURMETTE
ETAPE 8	20-21 JUILLET	ATEW
ETAPE 9	24-25 AOUT	ACD
ETAPE 10	09-10 NOVEMBRE	LWT